

LA GESTION DU RISQUE ALCOOL EN ENTREPRISE

LA GESTION DU RISQUE ALCOOL est une démarche dynamique de conscientisation de la communauté de travail dans son ensemble, depuis les dirigeants eux mêmes en passant par l'encadrement jusqu'au personnel. Elle s'inscrit dans le temps (plusieurs années). Les éléments clés de la démarche sont :

-> L'affirmation d'une politique claire de l'entreprise ;

(Le risque Alcool sera pris en compte en permanence, sans dramatisation, comme tout autre problème de sécurité - ça n'est pas une question de morale-. Un Groupe est constitué pour étudier la question - comprendre avant de juger - et faire des propositions... La démarche ainsi entreprise concerne la totalité des salariés quelle que soit leur place dans le système...)

-> La consultation du C.H.S.C.T. et son soutien à la démarche ;

(Il est parfois nécessaire de consacrer une séance entière ou largement réservée à un débat sur le sujet. La présence d'un intervenant en Pédagogie de la Prévention du Risque Alcool, est souvent indiquée)

-> La formation en alcoologie de l'encadrement

- pour une application cohérente, précoce et mesurée de la législation générale sur l'alcool en entreprise.
- l'élaboration d'outils internes permettant de gérer le risque et les transgressions de façon constructive.

-> La constitution d'un Groupe de Recherche et d'Action implanté dans l'entreprise, travaillant avec une méthodologie rigoureuse et éprouvée ;

(Ce Groupe dit " Groupe Alcool", pour être efficace, doit :

- * Recevoir un mandat précis de la Direction : Mission Durée Moyens...
- * Etre connu et reconnu : publication du mandatement par la Direction...
- * Etre doté d'une formation en ALCOOLOGIE et en MÉTHODOLOGIE
- * Pouvoir compter sur un appui technique et méthodologique régulier.

-> La différenciation nette dans l'entreprise, des 3 niveaux concernés par la prise en compte des Problèmes d'Alcool :

- * Le registre de la "LOI" et son application : **Direction et Hiérarchie**
- * Le registre de l' "AIDE", aux "Dépendants" : **Service Médico-social & groupe d'Aide**
- * Le registre de la "PRÉVENTION", recherche et action : **Groupe Alcool**

-> La valorisation du Partenariat et de la Communication ;

- * Encouragement des réseaux de solidarité et de participation.
- * Circulation de l'information sur l'alcool, sans moralisme ni jugements.

Source du document : <http://www.sosreseaux.com>

Auteur : [Jean-Paul Jeannin](#) – socio-analyste – Intervenant en Entreprise en Prévention des risques professionnels